

Y aurait-il B and B ?...

Date : 22 septembre 2014

Je tiens à adresser toutes mes félicitations au père Frank Tehel pour sa divine promotion ainsi que pour son baptême civil à cette occasion.

Mais pourquoi diable (oups) le père Louis-Emmanuel de la Foye (qui est né à Rennes il y a 30 ans et qui a fait ses études à St Vincent, avant d'intégrer le Grand Séminaire et d'être affecté à St Malo) ne bénéficie t'il pas de la même appellation d'origine contrôlée ?

Accueil > Bretagne > Rennes > Janzé > 📡

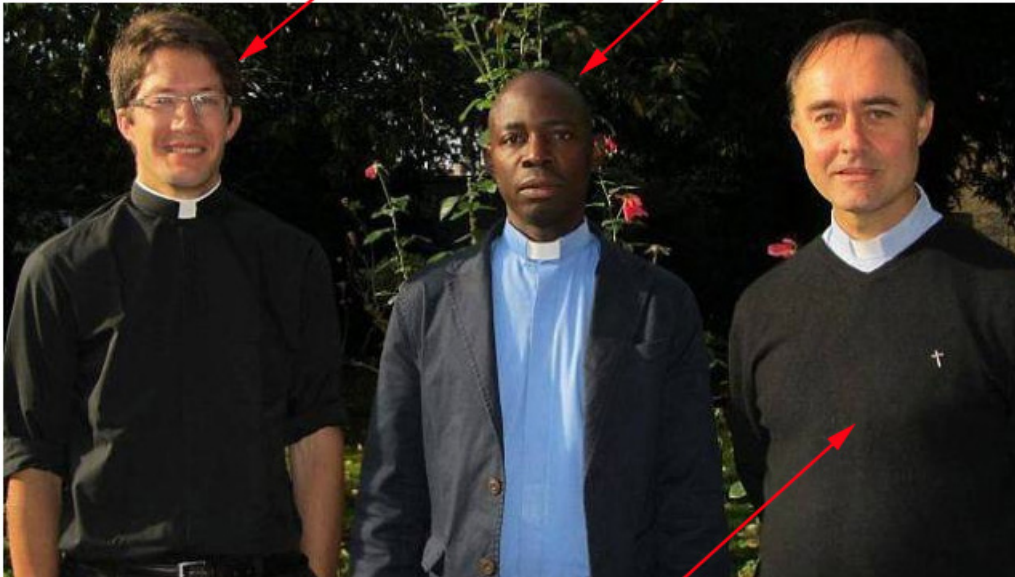
Une nouvelle équipe pastorale pour la paroisse

Janzé - 17 Septembre

Emmanuel de la Foye

Vincent Massengo

🔊 écouter



Facebook

Twitter

Google+

✉

Achetez votre journal numérique

La nouvelle équipe est désormais au complet et à pied d'oeuvre. Trois prêtres résideront au presbytère et découvrent progressivement la paroisse Sainte-Anne en pays de Janzé, avant que le père Tehel ne soit officiellement installé par l'évêque.

Le père Franck Tehel, 50 ans, est Breillien, né à Marcillé-Robert. Jusqu'en 2013, il était vicaire général de Mgr d'Ornellas. Il rentre d'une année d'études à Bruxelles. La commune est sa

Et pourquoi diable (oups) le père Vincent Massengo (qui est en France depuis deux ans, qui achève à Rennes son Master II en sciences de l'éducation, et qui est donc par ici au minimum

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

pour encore un peu de temps) ne bénéficie t'il pas du nom des habitants du département ?...

Moi j'avais cru comprendre que la marque départementale s'appliquait à tous les habitants de la collectivité territoriale, sans distinction de leur âge, de leur origine ou de je ne sais quoi encore, puisqu'elle était faite pour les rassembler.

Que Monseigneur lui pardonne : je pense que le quotidien Ouest-France est beaucoup plus enclin à utiliser cette appellation qu'à s'interroger sur le sens que l'on peut lui donner.